



Fiche signalétique

24 heures - Numéros de téléphone en cas d'urgence
Urgence médicale/
Empoisonner le Contrôle:
Dans Les Etats-Unis: Appel
1-800-222-1222.

Hors Etats-Unis: Appeler le centre antipoison.

Urgence transport/Centre national de Réponse:

1-800-535-5053

1-352-323-3500

NOTE: Les numéros de téléphone en cas d'urgence doivent être utilisés uniquement lors de déversement, de fuite, d'incendie, d'exposition ou d'accident impliquant des produits chimiques.

IMPORTANT: Lire attentivement cette fiche signalétique avant de manipuler ou de disposer de ce produit. Remettre ces informations aux employés, clients et utilisateurs de ce produit. Ce produit est régi sous la gouverne de l'OSHA, Communication de renseignements à l'égard de matières dangereuses, et ce document a été préparé pour répondre aux exigences de ces standards. Les significations pour toutes les abréviations utilisées dans cette fiche signalétique sont décrites à la Section 16.

1. Identification de la préparation et de la Société/Entreprise

Nom:	Touch N Seal RF-60 1.75 Low GWP B Side	Date de Révision:	3/10/2022
Product UPC Number:	075650600078	Remplace:	Nouvelle feuille de données de sécurité
Fabricant:	DAP Global Inc. 2400 Boston Street Suite 200 Baltimore, MD 21224-4723 888-327-8477 (Affaires de ne pas urgence)	Product Use/ Class:	D'étanchéité en Mousse/Adhésif en Mousse
	Fiche signalétique Coordinateur: MSDS@dap.com	SDS No:	4768101
	Numéro de téléphone d'urgence: Transport: 1-800-535 -5053 1-352-323-3500 Poison Control: 1-800-222-1222	Préparateur:	Affaires réglementaires et environnementales

2. Identification des dangers

EN CAS D'URGENCE: Contenu sous pression. Ne pas perforer le contenant. L'exposition aux températures au-dessus de 120 °F peut causer la boîte pour se rompre. Les effets de santé défavorables primaires de ce produit sont relatés à l'Isocyanate Polymérique (MDI) le composant. Donc, la ventilation suffisante devrait être fournie pour éviter dépassant les limites d'exposition de ces composants (Voit Section 8).

Classification SGH

Gas under Pressure, Comp. Gas, Irritation oculaire, catégorie 2, Toxicité aiguë, par inhalation, catégorie 4

Symboles du produit**Mention d'avertissement**

Avertissement

Dangers spécifiques

30% Du mélange constitué de composants de toxicité aiguë inconnue

MENTIONS DE DANGER SGH

Compressed Gas	H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
Irritation oculaire, catégorie 2	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
Toxicité aiguë, par inhalation, catégorie 4	H332	Nocif par inhalation.

SGH étiqueter les conseils de prudence

P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
P264	Se laver ... soigneusement après manipulation.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P410+P403	Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

3. Information sur les composants

<u>Nom chimique</u>	<u>N° CAS</u>	<u>Poids</u> <u>%</u>	<u>Symbols GHS</u>	<u>Phrases GHS</u>
Trans-1,3,3,3-Tetrafluoroprop-1-ene	29118-24-9	10-30	Pas d'information	Pas d'information
2-Butyne-1,4-diol, polymer with (chloromethyl) oxirane, brominated, dehydrochlorinated, methoxylated	68441-62-3	10-30	GHS07	H302-319
2-Propanol, 1-chloro-, phosphate (3:1)	13674-84-5	7-13	GHS07	H302-332
1233zd HFO Propellant	102687-65-0	1-5	Pas d'information	Pas d'information
Butoxy-2 éthanol	111-76-2	1-5	GHS06-GHS07	H302-311-315-319-330
1,2,3-Propanetriol	56-81-5	0.5-1.5	GHS06	H331
Phosphate de triéthyle	78-40-0	0.5-1.5	GHS07	H302-319

Le texte des états de danger du SGH ci-dessus (le cas échéant) est donnée dans la section «Autres renseignements».

4. Premiers secours

En cas d'exposition par inhalation: Si la respiration est difficile, quitter la zone et aller à l'air frais. Si le malaise persiste, obtenir de l'aide médicale immédiatement.

En cas de contact avec la peau: Laver la peau avec de l'eau et du savon pendant au moins 15 minutes. Si les symptômes persistent, obtenir se soins médicaux. Utiliser un chiffon pour enlever la mousse supplémentaire de la peau et enlève le vêtement contaminé. L'usage d'un dissolvant, comme l'acétone (l'extracteur de vernis à ongles) ou les esprits minéraux, peut aider dans enlevant uncured le résidu de mousse du vêtement ou des autres surfaces (évitte le contact d'oeil). La mousse guérie pourrait être physiquement enlevée par le lavage persistant avec le savon et l'eau. Si l'irritation développe, l'usage crème de peau douce. Si

l'irritation persiste, obtient l'attention médicale.

En cas de contact avec les yeux: En cas de contact avec les yeux, rincer abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes ou jusqu'à ce que l'irritation disparaisse. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

En cas d'ingestion: En cas d'ingestion, NE PAS FAIRE VOMIR. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: Les récipients fermés peuvent éclater si exposé à la chaleur ou au feu extrême. Les contenants peuvent exploser si exposés à des chaleurs extrêmes.

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES: Porter un respirateur autonome à pression d'air (approuvé NIOSH ou équivalent) et un équipement de protection personnel complet. Utiliser une lance-brouillard afin de refroidir les contenants exposés.

En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont : Mousse d'alcool, Dioxyde de carbone, Sécher Chimique, Water Spray or Fog, Water

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions pour la protection de l'environnement: Pas d'information

ETAPES A SUIVRE EN CAS DE MATERIAU DEVERSE OU REPANDU: Contenir et enlever le produit déversé à l'aide d'un matériau inerte et absorbant. Disposer du matériau absorbant contaminé et des restes de produit non utilisé en respectant les lois fédérales, provinciales et municipales. Portez l'équipement de protection personnelle qui s'impose. Lire toutes instructions de produit avant d'utiliser. L'équipement protectif personnel doit inclure des gants imperméables, l'usage d'un équipement de protection oculaire, et les vêtements de travail convenables. Une fois le produit est très collant, donc soigneusement enlever la masse de la mousse en grattant l'augmenté et tout de suite enlever alors le résidu avec un chiffon et un dissolvant comme le nettoyeur de polyuréthane, les esprits minéraux, l'acétone (l'extracteur de vernis à ongles), peindre plus mince, etc. Une fois le produit a guéri, il peut être seulement enlevé physiquement en grattant, le polissage, etc. Disposer comme le gaspillage en plastique (la mousse de plastique) conformément à toutes indications et tous règlements applicables. Lors d'un écoulement, le matériau humide devient très glissant. Balayer pour éviter les risques de glissade.

7. Manipulation et stockage

MANIPULATION: TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS! NE PAS AVALER. S'assurer que la flèche sur la buse pointe dans une direction éloignée de soi avant de décharger. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Conserver les contenants loin de la chaleur et du froid excessif. Conserver les contenants loin de la humidité. Porter un équipement de protection individuel approprié. Évitez de respirer les vapeurs et ne laissez pas le produit venir en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Utiliser seulement si la ventilation est adéquate. Laver vigoureusement après la manipulation. Ne pas réutiliser des récipients vides.

Stockage: Entreposer ce matériau à l'abri de la lumière solaire. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Ne pas entreposer à des températures supérieures à 120°F (48,8°C). Entreposer les contenants loin de la chaleur excessive ou du froid excessif. Entreposer loin des produits caustiques et des agents oxydants.

8. Contrôle de l'exposition - Protection individuelle

Valeurs limites d'exposition selon INRS ND 1945-153-93(1996) et ND 2022-163-96

<u>Nom chimique</u>	<u>ACGIH TLV-TWA</u>	<u>ACGIH-TLV STEL</u>	<u>OSHA PEL-TWA</u>	<u>OSHA PEL-CEILING</u>
Trans-1,3,3,3-Tetrafluoroprop-1-ene	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
2-Butyne-1,4-diol, polymer with (chloromethyl)oxirane, brominated, dehydrochlorinated, methoxylated	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
2-Propanol, 1-chloro-, phosphate (3:1)	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
1233zd HFO Propellant	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Butoxy-2 éthanol	20 ppm TWA	N.E.	50 ppm TWA, 240 mg/m ³ TWA	N.E.
1,2,3-Propanetriol	N.E.	N.E.	15 mg/m ³ TWA mist, total particulate, 5 mg/m ³ TWA mist, respirable fraction	N.E.
Phosphate de triéthyle	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.

Conseils supplémentaires: MEL = Maximum Exposure Limit OES = Occupational Exposure Standard SUP = Recommandation du fournisseur Sk = sensibilisateur de la peau NE = Non établi

Protection individuelle



Équipement de protection respiratoire: Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire. Si la concentration dépasse les niveaux limites spécifiés, il est recommandé d'utiliser un respirateur à adduction d'air pur agréé par NIOSH. Lorsque la concentration dépasse le facteur de protection de ce type de respirateur, il peut être nécessaire d'utiliser un appareil respirateur autonome. Un programme de protection respiratoire défini selon les normes de l'OSHA 1910.134 et de l'ANSI Z88.2 doit être appliqué à chaque fois que les conditions sur les lieux de travail exigent de porter un respirateur.



Protection de la peau: Portez des gants en nitrile, en néoprène ou en caoutchouc naturel.



Protection des yeux: Lunettes étanches ou lunettes de sécurité avec boucliers latéraux.



L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION: Procurer une fontaine oculaire. Tablier résistant aux produits chimiques



PRATIQUES HYGIÉNIQUES: Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

9. Propriétés physiques et chimiques

Caractéristiques:	Crème	Etat Physique:	Mousse
Odeur: :	Dissolvant insignifiant	Seuil de l'odeur:	Pas Etabli.
Densité, g/cm³:	1.22 - 1.22	pH:	Non applicable
Freeze Point, °C:	Pas Etabli.	Viscosité (mPa.s):	Not Aplicable
Solubilité dans l'eau:	Pas Etabli.	Partition Coeff., n-octanol/water:	Pas Etabli.
Température de décomposition:	Pas Etabli.	Limites d'explosion, %:	N.E. - N.E.
Plage du point d'ébullition:	N.A. - N.A.	Température d'auto-inflammation:	Pas Etabli.
Point d'éclair minimum, °C:	N.A.	Pression de vapeur, en mmHg:	Pas Etabli.
Taux d'évaporation:	Plus rapide que acétate de n-butyle	Méthode Flash:	Non applicable
Densité de vapeur:	Plus lourd Qu'Aérer	Flammability, NFPA:	Ininflammable
Poussières combustibles:	Ne supporte pas la combustion		

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviations)

(Si le produit est un aérosol, le point d'éclair déclaré ci-dessus est celui de l'agent propulseur.)

10. Stabilité et réactivité

Stabilité : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Conditions à éviter: Chaleur excessive ou froid excessif.

INCOMPATIBILITÉ: Incompatible avec les bases fortes et les oxydants. Réagit avec isocyanates.

Produits de décomposition dangereux: Produits de décomposition habituels : oxydes de carbone (COx) et oxydes d'azote (NOx).

11. Informations toxicologiques

Inhalation: Les vapeurs peuvent être irritantes pour les yeux, le nez, la gorge et les poumons. L'inhalation de fortes concentrations de ce produit peut provoquer maux de tête, nausées et vertiges.

Contact avec la peau: Peut causer une irritation de la peau.

Contact avec les yeux: Le contact direct avec les yeux peut provoquer une irritation. Les vapeurs et les brouillards peuvent provoquer une irritation des yeux. Le contact de mousse peut causer des dommages physiques en raison du caractère adhésif.

Ingestion: Ce produit peut être dangereux s'il est avalé. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

Cancérogénicité: Pas d'information

RISQUE DE SANTE CHRONIQUE: Pas d'information

VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTREE: Peau le Contact, Inhalation, Oeil le Contact

Valeurs de toxicité aiguë

Les effets aigus de ce produit n'ont pas été testés. Les données sur les composants individuels sont présentés ci-dessous

N° CAS	Nom chimique	LD50 par voie orale	LD50 par voie cutanée	Vapeur CL50
29118-24-9	Trans-1,3,3,3-Tetrafluoroprop-1-ene	N.I.	N.I.	N.I.
68441-62-3	2-Butyne-1,4-diol, polymer with (chloromethyl) oxirane, brominated, dehydrochlorinated, methoxylated	1337 mg/kg Rat	N.I.	N.I.
13674-84-5	2-Propanol, 1-chloro-, phosphate (3:1)	1500 mg/kg Rat	>5000 mg/kg Rabbit	N.I.
102687-65-0	1233zd HFO Propellant	N.I.	N.I.	N.I.
111-76-2	Butoxy-2 éthanol	470 mg/kg Rat	220 mg/kg Rabbit	N.I.
56-81-5	1,2,3-Propanetriol	12600 mg/kg Rat	>10000 mg/kg Rabbit	N.I.
78-40-0	Phosphate de triéthyle	1100 - 1600 mg/kg Rat	>20000 mg/kg Rabbit	N.I.

N.I. = Aucune information

12. Informations écologiques

INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES: Pas d'information

13. Considérations relatives à l'élimination

Informations sur l'évacuation: Contenu sous pression. Disposer de ce matériau en respectant les lois fédérales, provinciales et municipales. Les lois et restrictions provinciales et municipales sont complexes et peuvent différer des lois fédérales. La responsabilité de la disposition appropriée des déchets appartient au propriétaire des déchets. Disposer des liquides dans un site d'enfouissement est interdit. Ne pas jeter les déchets à l'égout. Ne pas réutiliser les contenants vides. Avant de disposer des contenants, soulager conteneur de tout produit restant et la pression. Vider le cylindre, une fois la pression entièrement relâchée, disposer du contenant avec les déchets non dangereux.

ETAPES A SUIVRE EN CAS DE MATERIAU DEVERSE OU REPANDU: Contenir et enlever le produit déversé à l'aide d'un matériau inerte et absorbant. Disposer du matériau absorbant contaminé et des restes de produit non utilisé en respectant les lois fédérales, provinciales et municipales. Portez l'équipement de protection personnelle qui s'impose. Lire toutes instructions de produit avant d'utiliser. L'équipement protectif personnel doit inclure des gants imperméables, l'usage d'oeil protective, et les vêtements de travail convenables. Une fois le produit est très collant, donc soigneusement enlever la masse de la mousse en grattant l'augmente et tout de suite enlève alors le résidu avec un chiffon et un dissolvant comme le nettoyeur de polyuréthane, les esprits minéraux, l'acétone (l'extracteur de vernis à ongles), peindre plus mince, etc. Une fois le produit a guéri, il peut être seulement enlevé physiquement en grattant, le polissage, etc. Disposer comme le gaspillage en plastique (la mousse de plastique) conformément à toutes indications et tous règlements applicables. Lors d'un écoulement, le matériau humide devient

très glissant. Balayer pour éviter les risques de glissade.

14. Informations relatives aux transports

DOT Numéro UN/NA:	UN3500
approprié Nom d'expédition:	Chemical under pressure, n.o.s.
Nom technique:	(trans-1,3,3,3-Tetrafluoroprop-1-ene, trans-1-Chloro-3,3,3-trifluoropropene)
Catégorie de risque:	2.2 Non-flamm compressed gas
Sous-classe de danger:	N.A.
Groupe d'emballage:	Pas Applicable

15. Informations réglementaires

Réglementations fédérales américaines:

Catégorie de risque CERCLA - SARA

Ce produit a été revu en conformité avec les «Catégories de dangers» établies par l'Agence de protection de l'environnement et promulguées aux Sections 311 et 312 du Superfund Amendment and Reauthorization Act de 1986 (SARA Titre III). Selon les définitions applicables, il est considéré répondre aux catégories suivantes:

Gas under pressure, Acute Toxicity (any route of exposure), Serious eye damage or eye irritation

SARA SECTION 313:

Ce produit contient les substances suivantes assujetties aux normes de déclaration de la Section 313, du Titre III de la Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 et du 40 CFR partie 372:

<u>Nom chimique</u>	<u>N° CAS</u>
Butoxy-2 éthanol	111-76-2

LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES:

Tous ingrédients dans ce produit sont ou sur la liste d'inventaire de TSCA, ou autrement exempter.

Ce produit contient les substances chimiques suivantes à déclarer selon les normes TSCA 12(B) si exporté à l'extérieur des États -Unis:

Absence d'éléments TSCA12(b) dans ce produit.

16. Autres informations

Date de Révision: 3/10/2022 **Remplace:** Nouvelle feuille de données de sécurité

MOTIF DE LA RÉVISION: Mise à jour périodique
Fiche de données de sécurité créé (e) par: Service des affaires réglementaires

Evaluations HMIS:

Santé:	Inflammabilité:	Réactivité:	Protection individuelle:
1	1	0	X

COV exempt d'eau et de solvant, g/L: 2.7

COV du matériau, g/L: 3

COV tel que défini par la réglementation des produits de consommation de la Californie, 0.00

Poids %:

VOC Actual, Wt/Wt%: 0.2

Texte pour les mentions de danger SGH indiquées dans la Section 3 décrivant chaque ingrédient:

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H331	Toxique par inhalation.
H332	Nocif par inhalation.

Icones pour pictogrammes SGH représentées à la Section 3 décrivant chaque ingrédient:

GHS06



GHS07



Légende : N.A. - Non Applicable, N.E. - Non Etabli, N.D. - Non Déterminé

nous croit que les données et renseignements stipulés dans cette fiche signalétique sont précis à la date de rédaction de cette fiche. Ces données sont offertes en toute bonne foi et représente des valeurs standard sans toutefois être des spécifications du produit. AUCUNE GARANTIE SUR LA QUALITÉ MARCHANDE, GARANTIE D'APTITUDE POUR AUCUN TYPE D'EMPLOI PARTICULIER OU TOUTE AUTRE FORME DE GARANTIE N'EST EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT OFFERTE EN REGARD DES INFORMATIONS FOURNIES DANS CETTE FICHE OU DES INFORMATIONS RELATIVES AU PRODUIT. Cette fiche est produite uniquement à titre de guide pour les personnes formées à cet effet afin qu'elles puissent appliquer les procédures appropriées de manutention auxquelles le produit réfère. Toutefois, c'est la responsabilité chaque utilisateur de revoir les recommandations selon le contexte spécifique de l'utilisation prévue et de déterminer si ces procédures sont appropriées.